

UN MODÈLE À BOUT DE SOUFFLE

Mille kilomètres du nord au sud, mille kilomètres de l'ouest à l'est, l'hexagone presque régulier qui porte le nom de « France » apparaît comme un bien petit territoire comparé au reste du monde. Notre pays a cependant joué, au cours des siècles qui viennent de s'écouler, un rôle de premier plan dans la marche de la civilisation et des événements planétaires. Le doit-on à l'incomparable variété du milieu naturel, à la grande diversité dans le peuplement assurant les plus séduisantes perspectives, et cette multitude de possibilités maintes fois exploitées dans l'histoire ? Notre pays, donc, a joué. Mais joue-t-il encore dans cette cour des influences, des entreprises, et des aventures ? La question mérite d'être posée car le modèle français semble à bout de souffle, inadapté aux nécessités du moment, incapable de s'adapter à la mondialisation des échanges. Bref, la France recule. Cette affirmation fait-elle de nous d'épouvantables « déclinologues », commettant la faute d'annoncer des jours encore plus sombres ? En vérité, nous disons simplement que notre pays est à l'image de ce schlitteur tentant de freiner par tous les moyens son traîneau alourdi et surchargé. Alors oui, si rien n'est fait pour alléger ce dernier du poids des multiples conservatismes, nous ne maîtriserons plus la vitesse de la schlitte, et nous finirons par nous abîmer lourdement au fond de quelques ravins. La République, notre République, serait-elle condamnée ? Connaîtrait-elle une défaillance permanente et inexplicable de ses élites qui la condamnerait plus que d'autres à la médiocrité et la rendrait incapable de se réformer ? Nous ne pouvons-nous satisfaire de cette explication, qui fait fi du génie d'un peuple bigarré, mais dont les racines historiques, politiques, constitutionnelles, culturelles et religieuses expliquent sans doute son déni de réalité, son incompréhension de l'économie, et son ignorance des conditions d'une vraie prospérité.

I. FAIRE LE CHOIX D'UNE SOCIÉTÉ PLUS OUVERTE, ET PLUS RESPONSABLE

Bien sûr, tout cela n'est pas sans conséquences sur nos performances économiques. Car notre incapacité à changer de vitesse nous condamne inexorablement. Un pays trop lent se désintègre, s'appauvrit, perd confiance en l'avenir, se désole et recule. Il voit des menaces ou les autres voient des opportunités. Le monde avance, la France doit croître. À cet égard, disons-le clairement : l'avenir de l'emploi n'est plus dans la fonction publique. L'occasion de rappeler qu'après avoir fait le choix des salaires, il est peut-être temps de faire celui de l'emploi, et donc de faire celui de l'entreprise. Ce n'est pas le fait du hasard, ou du bon alignement des planètes, si, en matière d'emploi, la situation du Royaume-Uni est bien meilleure que la nôtre. Certes, la croissance du PIB est supérieure de 4,9 points depuis mi-2013 à celle de l'Hexagone. Mais, et c'est le fait notable, le partage de la masse salariale s'est fait en faveur de l'emploi au Royaume-Uni, au détriment des salaires depuis la crise. C'est un véritable choix de société : moins de chômeurs, mais moins de salaires pour le modèle britannique, contre plus de salaires mais plus de demandeurs d'emploi pour le modèle français. Mais est-ce encore un modèle ? Écoutons l'Insee : « *Les résultats obtenus par le Royaume-Uni en matière d'emploi sont imputables d'abord au contexte de réformes structurelles menées avant la crise, et visant à déréguler le marché du travail, à réduire les cotisations sociales pour les employeurs, et incitant à la reprise rapide d'emplois* ». Sans suffisance aucune, on serait tenté de dire que nous ne cessons depuis des mois d'écrire cela... Avec, et nous le reconnaissons fort bien, des fortunes diverses. Mais alors ceux qui nous gouvernent seraient-ils plus attentifs aux propos de notre puissant voisin, et néanmoins

partenaire. Ulrich Grillo, le président de la Fédération allemande de l'industrie (B.D.I) veut « *encourager la France pour qu'elle impose les réformes contre vents et marées* ». Il est vrai que l'Allemagne a renforcé son marché du travail il y a maintenant plus de dix ans avec les succès que l'on sait. Il est vrai surtout que nos histoires divergent, et que nos institutions – miroir d'un peuple – en portent la trace durable. Notre premier partenaire commercial fait de l'entreprise et de sa compétitivité un marqueur indélébile dans le cadre d'un dialogue social constructif. Dans notre cher et vieux pays l'entreprise est tolérée quand elle ne fait pas l'objet d'un procès en sorcellerie. La raison en est simple : les intérêts intermédiaires sont illégitimes puisque la volonté générale – l'abbé Sieyès, des 1789, l'affirme haut et fort – est dans l'État, rien que dans l'État. Ce qui revient à nier l'économie, faite d'échanges privés et d'accords contractuels, et l'entreprise qui reste encore pour certains une offense à leur vision de la souveraineté. Naturellement voué à dépouiller les corps intermédiaires, le pouvoir ne peut grandir, accroître ses moyens qu'à leurs dépens, en les remplaçant par sa propre stratocratie. Ce Léviathan, disait Hobbes, est partout, indéfiniment protecteur, par corrélation indéfiniment autoritaire, aujourd'hui indéfiniment impuissant.

II. ÉVITER L'INFLATION LÉGISLATIVE

Impuissant donc à contrecarrer la marche inéluctable du temps, il s'acharne à préserver une société à dominante administrative, bureaucratique et mandarinale, laissant peu d'espace au secteur privé, ficelé dans les rets d'une réglementation exubérante. Comment, à cet égard, ne pas s'interroger sur les multiples attermoissements du projet de loi El Khomri ? Et comment ne pas songer à la législation helvétique, composée seulement d'une quarantaine d'articles dans le Code des obligations qui se réduit à fixer les règles minimales en matière de liberté des entreprises et de protection des salariés. Tout le reste est négocié au plus proche du terrain dans les branches ou les entreprises par les partenaires sociaux eux-mêmes... Y songer, ou en rêver ?

D'autant que la situation d'ensemble ne s'améliore guère. S'agissant de la zone euro, le FMI est préoccupé par la mollesse de l'investissement, le haut niveau de chômage et la faiblesse des bilans qui pèse sur la croissance. Une économie que le Fonds place à juste titre en situation d'alerte, tout comme il place la nôtre en situation de glissade avancée. L'institution multilatérale table désormais sur une croissance limitée à 1,1 % cette année, soit 0,4 point de moins qu'à l'automne 2015. Il est vrai que nous pourrions

nous porter mieux : notre déficit commercial est préoccupant – le déficit cumulé des 12 derniers mois atteint 47,5 milliards d'euros contre 45,6 milliards en 2015 – les entreprises renouent très prudemment avec l'investissement et le climat social est porteur de vastes précipitations. Enfin, si le nombre de chômeurs, sans aucune activité au mois de mai, a reculé, celui des personnes en activité réduite a nettement progressé... Certes, l'horizon international s'est obscurci, mais la confiance des chefs d'entreprise, élément déterminant, est en berne. C'est bien là que le bât blesse, car elle reste primordiale pour le progrès, la modernisation, et l'ouverture au changement.

Comment pourrait-il en être autrement ? Comment ceux qui inventent, commercent, embauchent, exportent, pourraient garder ce nécessaire élan, cette hardiesse bénéfique, alors même que le pouvoir s'évertue à complexifier, jour après jour, leur environnement ? On est, au reste, en droit de se demander si la classe politique dans son entier mesure à quel point le fossé grandit avec les forces vives de la nation. Sans doute faudrait-il inverser, de temps à autre, les choses : un peu moins de CDI dans ladite classe, et un peu plus dans le monde salarié... Et ce n'est pas l'obligation d'une surtaxation des contrats courts, qui va restreindre les capacités d'insertion de certaines catégories de la population, les jeunes en particulier, qui va modifier la donne. Le politique ne parvient toujours pas à s'aventurer sur le terrain de la liberté : tantôt il réglemente, tantôt il taxe. Vieille antienne depuis la fin de la monarchie de juillet qui voit la liberté figurer en bonne place. Mais c'est une place toute symbolique, car la gauche préfère l'égalité, quand la droite fait primer l'autorité. Si le mot, donc, se perd dans les méandres de l'histoire, parasité par les querelles et les enjeux, que dire du qualificatif « libéral », voué aux gémonies des gouvernants, convaincus des méfaits d'une théorie fondée sur le profit. C'est pourtant confondre le profit illégitime, rentes de situation, spéculation sur la pénurie, manipulation financière, et le profit légitime, compensation et récompense du risque que prend l'entrepreneur, en bâtissant, en investissant, en dépensant son énergie, son temps, ses forces, pour un résultat aléatoire à la rentabilité incertaine et qui n'aurait pas été obtenu sans lui. Pour avoir amalgamé ces deux profits, tout un courant de pensée, cimenté par la « condamnation du capitalisme » a fait des ravages dans les pays latins. Disons-le, le profit y reste encore aujourd'hui pénalisé, quand il n'est pas condamné. Toute la complexité, toute l'incohérence, toute la philosophie aussi de notre législation et de notre réglementation portent en germe cette « condamnation » de la réforme libérale et du progrès.

**Union des Industries
et Métiers
de la Métallurgie**

56 avenue Wagram
75 854 Paris cedex 17
<http://www.uimm.fr>
e-mail: uimm@uimm.fr